



ANNEE SPORTIVE 20.../ 20...

GROUPE (renseigné par le club):

TRAMPO'JUMP42

Affiliée à la Fédération Française de Gymnastique
Agrément ministériel N°42S012023

FICHE D'INSCRIPTION INDIVIDUELLE

Loisir / Compétitif / Dirigeant/ Juge / Entraîneur

Photo

Inscription : Renouvellement N°Licence : -----
 Nouvelle
 Mutation Ancien club PRECISER NOM ANCIEN CLUB :

IDENTITE DU LICENCIÉ

Mme Mlle Mr
NOM.....Prénom.....
Date de naissance/...../.....
Nationalité.....
Adresse personnelle.....
Code Postal: Ville:
Etablissement scolaire fréquenté.....
Tél : Domicile..... Portable enfant (s'il en a un) :.....

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES PARENTS

NOM de la Mère..... NOM du Père.....
Profession Mère Profession Père
Portable Mère..... Portable Père

Adresse des parents si différente de celle de l'enfant :
.....
.....

E-mail **des PARENTS** (indispensable pour la licence) **EN LETTRES CAPITALES**.....
.....

N° Sécurité Sociale
Mutuelle - Nom et n° police (1).....

PERSONNES A CONTACTER EN CAS D'URGENCE

NOM		
Prénom		
Lien de parenté avec l'enfant		
Domicile		
Téléphone fixe		
Téléphone portable		

Comment avez-vous connu le club ? Par le site de la FFG, dans la liste des clubs Par un ami déjà au club
 Publicité Internet Autres, précisez Parrainage

EXTRAIT DU REGLEMENT INTERIEUR

(Consultable en intégralité au gymnase).

RESPONSABILITES DES PARENTS

Un gymnaste engagé en compétition individuelle ou en équipe, s'engage à s'entraîner régulièrement et à participer aux différentes compétitions pour lesquelles l'entraîneur le sélectionne. Cela nécessite une grande rigueur de la part des gymnastes tout au long de l'année mais aussi une grande disponibilité des parents (des stages pouvant être mis en place durant les vacances scolaires).

Un gymnaste absent à un entraînement doit prévenir son entraîneur le plus rapidement possible. Un entraîneur peut prendre la décision de ne pas présenter en compétition un athlète si celui-ci n'est pas venu régulièrement aux entraînements.

En cas d'empêchement de participation à une compétition, consécutif à une maladie ou une blessure, le gymnaste majeur ou les parents du gymnaste mineur, doivent prévenir immédiatement l'entraîneur et fournir, avant le début de la compétition, un certificat médical. En cas de non présentation du certificat médical, il s'engage (s'il est majeur, ou ses parents s'il est mineur) à rembourser les frais d'engagement au club ainsi que l'amende éventuelle de la FFG.

Le transport des athlètes sur les compétitions se déroulant en Rhône-Alpes / Auvergne est à la charge des parents. Au-delà (Zone, Championnat de France, Trophée national) le club prend en charge le déplacement avec une demande de participation à la charge des familles.

ASSURANCE

Tous les licenciés à la Fédération Française de Gymnastique bénéficient du contrat de groupe souscrit par la FFGym auprès d'Allianz.

Ce contrat leur apporte les garanties responsabilité civile, atteinte corporelle et rapatriement.

Pour ce qui concerne la garantie atteinte corporelle, chaque licencié bénéficie de la garantie de base. Il a toutefois la possibilité de souscrire des garanties supérieures (deux options sont proposées).

Le détail des garanties ainsi que le bulletin de souscription pour les différentes options et indemnités journalières se trouvent sur la notice d'information.

NOUVEAUTÉ 2019-2020 : La notice d'information sera dématérialisée. Elle sera transmise par la Fédération à chaque licencié, par mail, lors de la validation de sa licence. Si vous en souhaitez une version papier, il convient de vous adresser à votre club.

OBLIGATIONS GENERALES

Toute adhésion vaut acceptation des conditions d'inscription en termes de pratique sportive, de discipline et d'assurance.

Les entraîneurs ainsi que les membres du bureau sont habilités à prendre toute mesure jugée nécessaire au bon déroulement des séances, ils veillent à l'application du règlement.

Les mineurs désirant s'inscrire devront obligatoirement être présentés par le parent responsable ou le tuteur légal.

Les membres actifs devront s'acquitter normalement de leur cotisation s'ils souhaitent effectivement pratiquer une activité.

Les entraîneurs, juges et membres du bureau doivent également s'acquitter de leur licence FFGYM

La licence est obligatoire à toute pratique sportive.

TENUE VESTIMENTAIRE

Durant les entraînements la (le) gymnaste et l'entraîneur doivent avoir une tenue de sport (ne pas pratiquer le trampoline en vêtements de ville) et les cheveux attachés. Les chaussettes sont obligatoires, les sweat-shirts larges ne sont pas autorisés. Pour des raisons de sécurité, sont interdits : les bijoux (boucles d'oreilles, bagues, piercing, montre, etc. ...), couvre-chef et tout objet pouvant gêner la pratique de ce sport.

Les téléphones portables doivent être en mode vibreur dès l'entrée dans le gymnase et durant la totalité de la séance sauf à la demande de l'entraîneur pour filmer les passages des athlètes

TENUE DE COMPETITION

Le justaucorps ou le sokol léotard du club est obligatoire pour toutes les catégories afin de participer aux compétitions. Ils sont à la charge des parents. Le survêtement du club est obligatoire pour les catégories nationales et élites. Il est également à la charge des parents.

Un chèque de caution correspondant à un tarif engagement compétitif sera demandé en début de saison. Celui-ci sera restitué en fin de saison si l'athlète s'est bien présenté à toutes les compétitions auxquelles il s'est engagé.

ENGAGEMENT COMPETITIF

Tout athlète compétiteur devra s'engager à participer à au moins 2 compétitions dans l'année

RESPONSABILITE DES ENTRAINEURS

Les entraîneurs sont les responsables pédagogiques de leurs groupes. Ils sont placés sous l'autorité du responsable technique élu en Conseil d'Administration. Un livret du compétiteur sera distribué en début d'année

ACCES AU GYMNASSE ET DEPLACEMENTS

Les parents doivent s'assurer avant de déposer leur enfant, de la présence d'un entraîneur dans la salle.

La responsabilité de la section n'intervient que lorsque l'enfant a été confié à l'entraîneur. La responsabilité de la section s'arrête également à la fin des cours. Il n'est pas prévu de période de garde. Pour des raisons pédagogiques les parents n'ont pas accès à la salle pendant les séances et doivent récupérer leur enfant dans les vestiaires.

CONCLUSION

La licence et l'assurance sont obligatoires pour toute inscription. Possibilité de règlement en plusieurs fois à l'inscription, toutefois toute cotisation non parvenue trois semaines après le 1er cours entraînera l'annulation de l'inscription.

Signature des parents

Signature de l'adhérent

TARIFS INSCRIPTIONS 20...../2.....

Pièces à fournir pour l'inscription :

- 2 photos d'identité récentes (1 dossier / 1 licence)
- Autorisation parentale
- 1 certificat médical OBLIGATOIRE (pour les nouveaux athlètes et pour tous les compétiteurs)
- 1 photocopie de la carte vitale
- 1 photocopie de la carte de mutuelle
- 1 photocopie carte d'identité du licencié obligatoire pour les compétitions (recto/verso)
- 1 enveloppe timbrée non libellée
- Questionnaire santé (pour les loisirs déjà licenciés au club lors de la saison 2018/2019)

- pour les anciens licenciés : photocopies de la carte vitale et de la carte mutuelle non obligatoires sauf si changement

REGLEMENT de la COTISATION

Seuls les dossiers complets seront enregistrés.

Les dossiers ne seront retenus qu'après validation par l'équipe technique.

Pour les nouveaux adhérents, 1 séance d'essai est proposée.

L'inscription implique adhésion pleine et entière aux statuts de l'association et au règlement intérieur.

La cotisation à Trampo'Jump42 est une adhésion volontaire à l'Association et non une prestation de service, par conséquent en cas d'arrêt en cours d'année quel qu'en soit le motif aucun remboursement ne sera effectué.

Mode règlement :

 Le montant de la licence se fera OBLIGATOIREMENT par chèque (à l'ordre de Trampojump42) ou en espèces ou par virement.

- Le club accepte comme moyen de règlement pour la cotisation : - chèques – coupons sport – chèques vacances – espèces

- Pour les jeunes possédant le Pass' Région, la participation de la Région est de : 30.00 € (obtention de la carte rentrée de seconde)

- Le club accepte le paiement en 3 fois (merci de bien vouloir remettre les 3 règlements à l'inscription en précisant au dos des chèques les dates d'encaissement (dernier encaissement au 31/12/2019). Libeller les chèques à Trampo'jump42. **Le club se réserve le droit de ne plus accepter un licencié au-delà de 3 séances si les règlements de son adhésion ne sont pas acquittés.**

Partie réservée au club : Merci de ne rien inscrire

CHEQUES Nombre :

Chèque 1 : N° Montant€ Banque Date encaissement

Chèque2 : N° Montant € Banque Date encaissement

Chèque 3 : N° Montant € Banque Date encaissement

ESPECES : Reçu en espèces :€ reçu n° date

COUPONS SPORT : Nombre : Montant :

CHEQUES VACANCES : Nombre : Montant :

Aide Comité d'entreprise Nom du CE

Montant de l'aide

GROUPES LOISIRS : Pas d'entraînement pendant les vacances

GROUPES COMPETITIFS : entraînements pendant les vacances à des horaires pouvant être différents de l'année

Droit d'entrée nouvel adhérent (1ère année)	20.00€	
LICENCES		
<u>UNIQUEMENT EN CHEQUE à l'ordre de Trampo'Jump42</u>		
Petite Enfance	32.56€	
Loisirs	33.06€	
Compétitive	34.56€	
Dirigeant et/ou juge et/ou entraîneur	34.56€	
	TOTAL chèque n°	
COTISATIONS		
Baby Trampo (4 - 6ans) = 1 heure (1 cours / semaine)	155.00€	
Groupes loisirs = 1 cours /semaine de 1h15	165.00€	
Ados loisirs : 1 cours/ semaine de 1h30	180.00€	
Groupe Fédéraux = compétitif = 2 cours/semaine de 1h30	235.00€	
Groupe Nationaux/Elites = compétitif = 4 cours/semaine	390.00€	
	TOTAL cotisation	
Déductions <u>uniquement sur la ou les cotisations</u>		
Réduction famille nombreuse (sur le montant total des cotisations)	pour 2 cotisations -30.00€ pour 3 cotisations - 50.00€	
Carte Pass'Région code établissement scolaire : N° carte :	-30.00€	
	TOTAL	
Préinscription	-60.00€	

Tenue de
compétition du club
OBLIGATOIRE

Souhaitez-vous un justificatif ?

oui

non

TRAMPO'JUMP42 – 4 rue de Teinturiers – 42100 SAINT-ETIENNE

Tél : 04-27-77-18-47 Email : trampojump42@yahoo.fr

Site internet www.trampojump42



AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e)/ nous soussigné(e)s.....
Responsable(s) légal(s) de l'enfant.....

➤ Autorise/autorisons à participer, tout au long de la saison sportive 20...../20....., aux stages et/ou compétitions et/ou sélections sur convocation de Trampo'Jump42 ainsi qu'à, le cas échéant, toutes activités touristiques, culturelles, de loisirs et sportives organisées dans le cadre des activités du club, sous la responsabilité de cadres majeurs.

➤ Autorise les dirigeants et entraîneurs de l'association à transporter mon enfant dans leurs véhicules particuliers, minibus du club ou véhicules de location dans le cadre de déplacements concernant le trampoline (entraînements, compétitions, stages, démonstrations)

OUI NON

➤ Autorise le club à prendre mon enfant en photo ou vidéo lors d'entraînements, de manifestations ou autres et à les diffuser sur notre site internet ou tout autre support médiatique.

OUI NON

En cas d'accident, les responsables de Trampo'Jump42 s'efforcent de prévenir la famille dans les plus brefs délais.

- j'accepte/nous acceptons que mon/notre enfant soit hospitalisé(e) en cas d'urgence
- j'autorise/nous autorisons les responsables de TRAMPO'JUMP42 à prendre toutes dispositions nécessaires à cet effet.

Les responsables du club remettront le présent document au personnel de santé qui prendra en charge mon/notre enfant.

Informations à caractères d'urgence

Si vous n'avez rien à signaler pour votre enfant merci d'indiquer « RAS ».

Groupe sanguin :

Allergies :

Contre indications médicamenteuses :

Problèmes médicaux à caractère d'urgence :

Traitements réguliers :

Directives médicales en cas d'urgence :

Coordonnées des personnes à prévenir en cas d'accident

N° de téléphone du domicile des parents :

N° de téléphone du travail de la mère :N° de mobile :

N° de téléphone du travail du père :N° de mobile :

Nom et n° de téléphone d'une personnes susceptible de prévenir les parents rapidement :

.....

Nom, adresse et n° du téléphone du médecin traitant :

.....

Date

Signature (précédée de la mention « Lu et approuvé »)